
Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Anik Simard	Carrefour emploi Lotbinière
Olivier Bélanger	Élève, Accès
Geneviève Dubé	Enseignante, Francisation
Dominic Duquet	Enseignant, Accès
Monique Dutil	Soutien administratif
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante, Formation générale adultes
Kevin Létourneau	Élève, Formation générale
Josée Mercier	Orthopédagogue, Accès et FGA
Justine Trudel	Enseignante, IS

Membres absents

Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Desjardins, Caisse de la Chaudière
Charles Bigaouette	Enseignant, Enseignement à distance

Invités

Sophie Turgeon	Directrice CÉAN
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge, président, ouvre la réunion à 17h30 en souhaitant la bienvenue à tous et remerciant les membres de leur présence.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Deux membres externes sont présents, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres par courriel, aucun ajout ou modification n'est proposé.

CE 22/23-296

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Justine Trudel et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2023

CE 22/23-297

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Anik Simard.

4.2 Suivi découlant

Madame Turgeon informe les membres que les travaux routiers sur le boulevard Guillaume-Couture sont terminés depuis la semaine dernière et reprendront à la fin du printemps prochain. Par conséquent, l'entrée temporaire du 1172 donnant accès sur la rue Ernest-Lacasse est fermée et la ville a rétabli l'accès par Guillaume-Couture. Il manque une deuxième entrée sur le boulevard, celle-ci n'ayant pas été asphaltée, ne sera pas ouverte pendant l'hiver 2024. Il est impossible de garder l'entrée temporaire sur Ernest-Lacasse pour une question de déneigement et entretien par la ville.

5. Points pour approbation

5.1 Rapport annuel CÉAN 2022-2023

Madame Turgeon informe les membres que le rapport annuel du CÉAN a été complété sur le nouveau canevas (reddition de comptes du projet éducatif 2022-2023). Celui-ci résume les programmes offerts, réalisations, les mesures et résultats versus les orientations du projet éducatif d'il y a quatre ans. Le rapport a été transmis aux communications pour la mise en forme par une firme de graphisme. Madame Mercier demande la correction du point 2.4 au niveau des mesures mises en œuvre pour la matière du français 3101. Le tout sera corrigé dès demain et retourné aux communications.

CE 22/23-298

L'adoption du rapport annuel du CÉAN 2022-2023 est proposé par monsieur Olivier Bélanger et secondée par madame Monique Dutil.

5.2 Calendriers scolaires 2024-2025 (Accès, FGA, Francisation, IS)

Madame Turgeon présente les trois calendriers scolaires pour l'année 2024-2025 en mentionnant que les consultations avec les enseignants ont eu lieu. Les calendriers respectent les 190 jours de cours pour les élèves et les 10 journées pédagogiques pour les enseignants. Ceux-ci seront approuvés au bureau de la direction générale et ensuite les communications les déposeront sur le site web du CSSDN.

CE 22/23-299

L'adoption des calendriers scolaires pour 2024-2025 est proposée par madame Anik Simard et secondée par monsieur Dominic Duquet.

5.3 **Projet d'immobilisations (améliorations au 1172)**

Madame Turgeon transmet aux membres de l'information pour un projet d'immobilisations au 1172 pour la grande salle au 1^{er} étage et pour le laboratoire. Ce projet requiert l'approbation du C.E. car une enveloppe budgétaire de 600 000\$ est nécessaire. À noter que les Ressources matérielles participera à la réalisation à la hauteur de 300 000 \$, reçus du ministère de l'Éducation, dans le cadre du programme de maintien des bâtiments et incluant la partie outillage pour le laboratoire. Pour la partie budgétaire du CÉAN, les surplus des dernières années seront utilisés. La vision est de rendre plus accueillant la grande salle avec du mobilier intégré, plus vivant et motivant pour les élèves, tout sera rénové du plafond au plancher incluant le hall d'entrée. Les rencontres sont débutées avec l'architecte et ingénieur pour des vérifications. Les travaux seront faits durant les cours car tout doit être terminé pour le 30 juin 2024.

CE 22/23-300

L'adoption du projet d'immobilisations au 1172 est proposée par monsieur Kevin Létourneau et secondée par monsieur Olivier Bélanger.

6. Budget

6.1 **Budget du Conseil d'établissement 2023-2024**

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses prévisionnels pour le budget du CE. Les dépenses sont évaluées à 1 444 \$ pour les frais de déplacement et de nourriture sur un budget de 1 500 \$. Monsieur Paquette espère que l'augmentation des coûts dû à l'inflation n'aura pas un effet négatif sur ce budget.

CE 22/23-301

L'adoption est proposée par madame Josée Mercier et appuyée par madame Geneviève Dubé.

6.2 **Budget du Conseil d'établissement 2022-2023**

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses pour 2022-2023. Comme prévu, les dépenses totalisent un montant de 1351,86 \$ sur un budget de 1 500 \$ pour les frais de déplacement et nourriture. Un léger surplus de 148,14 \$ ferme l'année.

CE 22/23-302

L'adoption est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et appuyée par madame Anik Simard.

6.3 **Budget du CÉAN 2023-2024**

Monsieur Paquette enchaîne avec le budget prévisionnel du CÉAN pour 2023-2024 pour chaque fonds. Il réexplique que le financement est en décalage de deux ans, qu'une subvention est à venir pour la croissance des élèves en francisation. De plus, les prochains surplus cumulés seront remis au ministère en fin d'année.

Pour le fonds 0 (immobilisations et informatique), l'année débute avec un surplus cumulé estimé à 58 438 \$, des revenus prévus à 64 271 \$ et des dépenses à 115 729 \$ pour un déficit annuel estimé à 51 0458 \$. L'année devrait se clore sur un surplus estimé à 6 980 \$. Le CÉAN investit massivement en matériel informatique (tablette, écrans, ordinateurs), les commandes sont passées et la réception du matériel est commencée.

Pour le fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), l'année débute avec un surplus de 2 149 567 \$. Les revenus sont estimés à 8 398 503 \$ versus des dépenses prévues à 8 175 865 \$ pour clore avec un surplus estimé à 222 638 \$. Un surplus est estimé en fin d'année de 2 372 205 \$.

Le budget pour le projet d'immobilisations au 1172 (300 000 \$) est pris dans le surplus cumulé et il est à noter que le restant des surplus ne pourra pas être utilisés en immobilisations.

Pour le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Adhoc – service à l'élève tributaire des ressources disponibles), l'année a débuté avec un surplus cumulé de 869 748 \$. Les revenus sont estimés à 1 417 473 \$ tandis que les dépenses le sont à 1 194 054 \$ pour clore avec un surplus estimé à 223 419 \$. Les surplus cumulés en fin d'année sont estimés à 1 093 167 \$.

Pour le fonds 7 (opérations autofinancées et vente de volumes aux élèves au prix coûtant), les revenus sont estimés à 80 982 \$ et les dépenses à 81 130 \$ pour un déficit prévisionnel de 148 \$. On vise toujours l'équilibre budgétaire dans ce fonds.

Pour le fonds 9 (activités extrascolaires, incluant bourses, galas méritas et activités de la vie étudiante), l'année débute avec un surplus de 78 629 \$. Les revenus sont estimés à 37 300 \$ et les dépenses à 51 000 \$ pour clore avec un déficit de 13 700 \$ et augmentant le surplus cumulé prévisionnel à 64 929 \$.

CE 22/23-303

L'adoption du budget du CÉAN 2024-2024 est proposée par monsieur Olivier Bélanger et appuyée par madame Monique Dutil.

6.4 Budget du CÉAN 2022-2023

Monsieur Paquette enchaîne avec le budget du CÉAN pour 2022-2023, une bonne année financière, très près de l'équilibre. Voici pour chaque fonds.

Pour le fonds 0 (immobilisations et informatique), l'année a débuté avec un surplus cumulé de 37 597 \$, les revenus ont été de 66 441 \$ et les dépenses de 45 600 \$ pour clore avec un surplus de 20 841 \$ et amenant le surplus accumulé à 58 438 \$. Ce surplus permettra d'investir en portables et écrans.

Pour le fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), l'année débutera avec un surplus cumulé de 2 253 666 \$. Les revenus annuels ont été de 7 872 078 \$ et les dépenses de 7 970 475 \$ pour clore avec un déficit de 98 397 \$. Le surplus accumulé se soldera avec 2 155 269 \$.

Pour le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Adhoc – service à l'élève tributaire des ressources disponibles), l'année débutera avec un surplus cumulé de 502 737 \$, les revenus de 1 415 486 \$ et les dépenses de 1 048 475 \$. L'année se ferme avec un surplus de 367 011 \$, augmentant le surplus cumulé à 869 748 \$.

Pour le fonds 7 (opérations autofinancées et vente de volumes aux élèves au prix coûtant), les revenus sont de 79 511 \$ et les dépenses de 85 9213 \$ pour un déficit de 5 702 \$.

Pour le fonds 9 (activités extrascolaires, incluant bourses, galas méritas et activités de la vie étudiante), l'année débuta avec un surplus de 76 490 \$. Les revenus sont de 50 720 \$ versus des dépenses de 48 581 \$ pour terminer avec un surplus de 2 139 \$ augmentant de surplus cumulé à 78 629 \$.

L'adoption du budget du CÉAN 2022-2023 est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par monsieur Dominic Duquet.

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions

Monsieur Paquette dresse un tableau très positif des statistiques pour les inscriptions d'août à décembre 2023 (incluant la 2^e entrée pour la FGA en octobre, et la 2^e entrée pour la Francisation en novembre, et fait la comparaison avec l'année dernière :

Accès collégial : 166 (forte hausse de 75%)

École du milieu : 20 (hausse de 15%)

École près de chez vous : 6 (aucune comparaison avec l'an dernier)

FGA (jour) : 512 (hausse de 11%)

FGA (soir) : 53 (forte hausse de 50%)

Francisation (jour) : 332 (explosion, hausse de 90%)

Francisation (soir) : 392 (explosion, hausse de 100%)

Protocoles : 385 (hausse de 6,6%)

RPA : 609 (hausse de 5,7%)

IS /ISP : 219 (hausse de 9%, plusieurs groupes chez Cétal)

50 ans + : 391 (baisse de 14%)

ED : 384 (baisse de 14%)

7.2 Horaire des examens en Accès

Madame Mercier, directrice adjointe intérimaire, présente les calendriers d'évaluations pour tous les groupes d'Accès (français, mathématiques et anglais). Tout est en place (gel d'horaire, locaux, surveillants, matériel informatique). En espérant que les impacts dû aux grèves du front commun et de la FAE seront minimales car les dates d'examens du ministère sont imposées par celui-ci.

7.3 Projet éducatif 2024-2027

Madame Turgeon informe les membres que le travail de consultations avec les enseignants suit son cours, le groupe de IS-ISP a travaillé sur les objectifs le 24 novembre dernier. La rencontre a eu lieu pour le groupe FGA/Accès/ED, travaillant sur les enjeux des matières de français et mathématiques et la diplomation. Pour le groupe de la francisation, la rencontre aura lieu le 10 janvier.

Le projet éducation sera déposé le 5 février 2024 pour approbation.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

8.1.1 Saint-Romuald

Madame Turgeon mentionne que deux directeurs adjoints sont absents et que madame Nicole Labrecque remplace Monsieur

Théberge durant son congé (retour début janvier). Durant l'absence de Madame Vachon, madame Josée Mercier pilote le programme d'Accès.

Par suite d'une initiative de deux enseignantes en français, un journal du CÉAN en est à sa première parution, cette édition inclus un texte de l'école près de chez vous et Olivier Bélanger a créé un jeu de mathématique.

Un comité a été formé (enseignants, professionnels) pour valoriser la présence des élèves, tirage de carte-cadeaux de façon sporadique à chaque semaine.

Dû à la grève, la matinée collégiale sera remise en janvier et les activités de Noël sont annulées.

8.1.2 École du milieu

Madame Turgeon transmet l'information que l'organisation est en période de financement et une publicité circule à cet effet.

8.1.3 École près de chez vous

Madame Turgeon mentionne que la coordonnatrice, madame Anik Simard, quitte et elle sera remplacé par madame Huguette Charest. Madame Simard a travaillé sur plusieurs projets avant son départ : du nouveau matériel (raquettes, panier de basket, financement de 9 000 \$ pour des sorties éducatives (transport)).

8.1.4 Enseignement à distance

Madame Turgeon informe les membres qu'il y a quelques difficultés en ED, des élèves sont sur la liste d'attente en français et on a dû diriger les élèves pour l'anglais vers d'autres centres n'ayant toujours pas d'enseignant pour cette matière.

8.2 Accès

Madame Josée Mercier mentionne que la nouvelle session d'accès commencera le 29 janvier 2024 et qu'il devrait y avoir deux groupes (français de 5^e secondaire et mathématiques) si les inscriptions le permettent. Les présentations du secteur jeunes ont eu lieu le 7 décembre dernier et une vingtaine d'élèves ont été acceptés dans les programmes Accès, FGA, ED.

8.3 Francisation

Madame Turgeon explique que la relation avec l'organisme Francisation Québec est compliquée, les inscriptions entre au compte-goutte et les deux dernières réunions prévues ont été annulées par eux. Les élèves qui s'inscrivent ont besoin d'aide pour remplir les formulaires, le temps de réponse est long et la même situation du côté du MIFI. Les règles d'assiduité très rigides ont été assouplies dernièrement et le financement pour les volumes a été modifié, seuls les élèves à temps plein bénéficient de la gratuité pour les volumes.

Afin d'aider ces élèves, le CÉAN a pris entente avec l'organisme Le Tremplin afin qu'une conseillère en intégration soit présente deux jours par semaine pour aider les élèves pour les formulaires de la RAMQ, CPE, SAAQ, Assurance-maladie. Le CÉAN déboursa le salaire de cette personne car notre personnel est débordé par toutes ces demandes.

La chorale de la francisation donnera deux concerts le 21 décembre prochain au 1135 et dédiés aux groupes de la francisation.

8.4 Intégration sociale

Madame Turgeon informe que tout se passe très bien du côté de l'intégration sociale. Deux congés de maternité seront à remplacer en 2024 et Justine Trudel changera de groupe d'élèves, une enseignante d'expérience ayant déjà travaillé en IS la remplacera.

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024

11.2 Budget du CÉAN 2023-2024

11.3 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025

11.4 Programme institutionnel 2024-2025

12. Levée de la réunion

Monsieur Roberge remercie Madame Anik Simard pour sa présence et son apport au CE depuis quelques années, et il mentionne son travail de collaboration étroite avec le CÉAN pour démarrer l'École près de chez vous.

De plus, il remercie sincèrement nos deux élèves (Olivier Bélanger et Kevin Létourneau) car leurs présences et leurs commentaires font une grande différence au CÉ.

Monsieur Roberge confirme qu'il sera présent pour les trois prochaines rencontres du CÉ même s'il quitte son travail à l'OHM de Lévis le 31 décembre prochain.

CE 22/23-305

La levée de la réunion à 19h05 est proposée par madame Monique Dutil et secondée par madame Josée Mercier.

François Roberge
Président

Céline Gagnon
Secrétaire